

CT SSIM du 17 juin 2016

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du comité technique du 26 novembre 2015
2. Suites données au dernier CT

Actions prévues :
Mise en place d'un suivi d'activité : le recensement des données doit-il être soumis à la CNIL ?
Convention locale de modernisation et de dialogue social
Point d'étape sur la mise en place de la messagerie opérationnelle.

3. Répertoire métiers : travail actuel sur les métiers informatiques.
4. Point sur les effectifs DSI
5. Questions diverses

Questions diverses communes (FEETS-FO, SPAC-CFDT, USAC-CGT)

Badges Farman

Combien ont été distribués ?
Combien ont été demandés et acceptés ?
Critères et procédure d'attribution ?

Arrivée/départ

Amélioration de courte durée. Pourquoi avoir abandonné la dynamique ?

Frais de restauration Farman

Les agents concernés ont-ils été dédommagés ? (ceux qui avaient déclarés le repas et ceux qui ne le faisaient plus à cause de la mesure en place).
DGR s'était engagé à vérifier toutes les missions pour effectuer une régularisation.

Astreinte technique

Changement de modalité pour remboursement/récupération
Quelle est la règle de paiement des astreintes ?

GRR

- *Voitures de service* : la liste des véhicules disponibles n'est pas correcte (véhicules d'astreinte immobilisés alors que dans la liste des véhicules réservables)
- *Salles de formations* : elles ne sont pas visibles dans GRR (manque de fluidité pour réserver un créneau).

Courriel : spac.cfdt @wanadoo.fr



Cartes de visite et tampons encreurs

- Les cartes de visite sont caduques. Vont-elles être refaites ?
- Le délai d'attribution d'un tampon encreur est trop long (plus de 2 mois). Pour quelles raisons ? Comment améliorer ?

Télétravail en cas d'évènements majeurs (inondations, grèves...)

Demande de mise en place d'une procédure d'urgence pour tous les agents de la DSI

GT récupérations sur missions

Bilan 2015

Plaquette de communication DSI

A remettre aux agents en visite sur les postes ouverts à la DSI

AUTOCOM

Modification du mot de passe trop fréquente

ANGELIQUE

Mise à jour de l'organigramme (bottin)

MDM

Budget téléphonie en place ?
Politique de renouvellement des mobiles

Convention locale de dialogue social

Bilan

RIE

Avenir des agents qui gèrent aujourd'hui les proxy et pare-feu

WIFI

C'est pour quand ?

AUTOCOM

Modification du mot de passe trop fréquente

ANGELIQUE

Mise à jour de l'organigramme (bottin)

MDM

Budget téléphonie en place ?
Politique de renouvellement des mobiles

Courriel : spac.cfdt@wanadoo.fr



Convention locale de dialogue social

Bilan

RIE

Avenir des agents qui gèrent aujourd'hui les proxy et pare-feu

Le quorum est atteint ; le président ouvre la séance à 9h30. Secrétaire adjoint : Isabelle Perrin pour le SPAC-CFDT.

L'USAC-CGT lit une déclaration liminaire co-signée avec FEETS-FO sur l'externalisation du support de 1^{er} niveau et sur le marché MDAP. Le document sera joint au PV.

Le président présente François Perthuis, nouveau chef de cabinet à SSIM qui sera en poste le 1^{er} juillet prochain, et Rahamata, Stagiaire en BTS pour qui, l'administration a rappelé les règles de confidentialité d'un Comité Technique.

Mise en place d'un suivi d'activité : le recensement des données doit-il être soumis à la CNIL ?

DGR : La réunion sur le suivi d'activité au domaine SIM ne s'est pas tenue faute de temps. SDJ a donné sa réponse sur la confidentialité des données ; une déclaration à la CNIL est nécessaire.

La réunion qui n'a pu avoir lieu doit être reprogrammée à la rentrée.

Convention locale de modernisation et de dialogue social

La convention est renouvelée et signée. Le bilan a été oralement le jour de la signature mais les OS demandent la publication des crédits consommés.

DGR rappelle qu'il n'y a pas de report de crédits sur ceux non consommés.

DGR va fournir l'état des consommations.

Point d'étape sur la mise en place de la messagerie opérationnelle

Le DSI retransmet les remerciements du DG pour la mise en place de la messagerie dite opérationnelle en place lors de l'accident d'Egypte AIR.

Les équipes se relaient depuis 15 semaines.

L'analyse des causes est faite à chaque panne dans le but de réduire le nombre d'interventions ; 1/3 d'entre elles ont eu lieu la 1^{ère} semaine d'astreinte et 3 ont nécessité un déplacement.

Le système continue à être consolidé par l'équipe réseau. La relance est souvent la solution.

L'audit de messagerie demandé par le DG sera présenté à la réunion du comité SIGP du 28/6. Rapidement le président relate quelques problèmes extraits du document ; méfiance des utilisateurs, architectures et mauvaise organisation.

Traitement de la question diverse sur l'astreinte technique :

DGR signale qu'une note a été distribuée à tous les agents concernés par l'astreinte mais pas aux OS.

Les agents du pôle serveurs ont été oubliés également.

DGR dit que « de mémoire » les agents ont reçu une explication des règles sur le dédommagement en cas d'intervention sur la base et les contraintes réglementaires.

Les astreintes de février ne sont toujours pas payées.

DGR : il s'agit des contraintes de paie. Pour la mise en paiement des heures supplémentaires

Courriel : spac.cfdt @wanadoo.fr



rémunérées, les RH n'ont pas de visibilité.

Les agents ne sont informés si la procédure est bien initiée.

DGR : la fréquence de mise en paie va être produite par les RH. Les agents reçoivent la décision la rémunération ou le calcul d'HS. Tout ce qui a trait à la paie est traité en priorité par les RH.
Une note sur la procédure de gestion va être produite et fournie aux agents.

Existe-t-il un planning prévisionnel de l'astreinte ? Certains agents souhaitent arrêter l'astreinte, d'autres sont mutés.

Le président affirme que le chef du pôle réseau tient à jour la planification. Aucun problème pour le moment.

Répertoires métiers : travail actuel sur les métiers informatiques

DGR : Refonte lancée par la DGAC (refonte également DGAFP). DGAC a été sollicité pour l'ensemble des domaines fonctionnels. La DSI a été sollicité pour la partie informatique.

L'ensemble des ministères doivent mettre à jour leur répertoire propre.

Un schéma sera produit par DGR pour expliquer le processus.

Les personnels de la DSI devront être rattachés à un métier. Les chefs de domaine et de pôles seront sollicités.

Calendrier : devra être terminé courant juillet. Dernier atelier aujourd'hui (le 17 juin).

Le travail fait en amont fait par la DSI a aidé. Vision de haut niveau et beaucoup moins fine que la fiche de poste.

Les toutes les fiches de postes seront mises à jour idéalement à l'occasion de l'entretien individuel d'évaluation. Selon DGR, ce sera difficile à réaliser.

Nous attendons le schéma pour bien comprendre l'enjeu.

Point sur les effectifs DSI

Le document en annexe est commenté.

Sur les 10 demandes de départ, les conséquences sont identifiées mais le président affirme que garder les agents contre leur gré n'a pas de sens. Néanmoins, des délais seront demandés.

Attractivité de la DSI : Tout est mis en œuvre.

Le même type de document que celui en annexe sera produit au prochain CT.

Plus de départ en retraite en 2016, 1 en 2017 (limite d'âge), 3 autres qui n'ont pas fait de demande.

Et s'il n'y a plus personne à la DSI dans 10 ans ? Que fait la SG ?

Suite aux réunions protocolaires, il n'y aura plus de réduction d'emploi jusqu'en 2019.

Le DSI fournit au SG les projections des recrutements nécessaires et recourra à des ISIC

Des travaux sur le niveau des primes sont également en cours.

Un travail sur la communication va être entamé avec l'arrivée du chef de cab.

La DSI a fait une présentation aux élèves de l'ENAC.

Faire venir les gens c'est bien, garder ceux qui sont là c'est bien aussi.

Pour les OS, les missions de sécurisation des systèmes doivent être traitées en interne.

Le DSI estime qu'il y a des niveaux différents : Externaliser des outils comme PKI est possible (fait

Courriel : spac.cfdt @wanadoo.fr



par actuellement par Bull). Mais s'il n'y a personne il faudra discuter.

Poste de travail : Le DSI affirme que la DSI doit pouvoir maîtriser tous les postes de travail.

La CFDT est perplexe. La liste des postes par priorité n'est quasiment constituée que par des catégories A.

Badges Farman

Application de la politique et des consignes sur le badge Farman signées par le DG.

1^{er} temps il était prévu que seuls les chefs de domaine disposeraient d'un badge. Point défendu auprès du SG sur la régularité des réunions et sur le fait que les agents avaient besoin d'accéder au sous-sol avec les véhicules de services.

Pas de refus de demande : mais au DGR aucun badge n'a été distribué.

Communication sur BV par ZF. A vérifier.

Les demandes de badges peuvent être faites auprès de DGR..

Tous ceux qui ont été demandés par la direction au SG ont été acceptés.

Arrivée/départ

Les arrivées/départs pour les stagiaires et intérimaires seront faites. Pour plus de convivialité ☺

Frais de restauration Farman

On nous demande de corriger « Dédommagés » par « Remboursés » dans notre question diverse !

On nous reparle des détenteurs de cartes de cantine Farman mais on ne sait toujours pas combien il y en a et si les cartes sont utilisées. Mais DGR dit que la procédure avait été faite en coordination avec SDP5 pour surveiller les dépenses.

Que les agents soient détenteurs ou pas d'une carte, il y aura remboursement.

Pour DGR tous les agents concernés ont été remboursés. Si ce n'est pas le cas, voir DGR

GRR

Il faut faire une mise à jour de la base de données. Le Domaine Collab doit s'en charger.

Réservations des salles de formations : point coordonné avec la mib. Le seul point d'entrée est le gestionnaire formation Catherine Retailleau via la messagerie pas de ticket Landesk.

Le besoin exprimé est juste pour la consultation des disponibilités

L'outil devra être corrigé pour que la consultation des salles disponibles puisse être faite par tous.

Cartes de visite et tampons encreurs

Cartes de visite sont réalisées au fil de l'eau.

Le délai pour obtenir un tampon encreur est trop long. DGR dit que les demandes sont regroupées.

Elle rappelle aussi que seul les chefs de domaine, chef de pôle + l'ASSI et agent de prévention + le chef d'équipe de la mib qui signe les bons de livraisons ont droit à un tampon à leur nom.

Pas d'information sur le traitement des demandes. Cela reste flou.

Courriel : spac.cfdt @wanadoo.fr



Télétravail

En marge du GT télétravail piloté par Y Sagnier, les OS remercient le chef de domaine qui part bienveillance a autorisé le télétravail pour ses équipes lors des dernières grèves et inondations. Mais cela aurait dû être généralisé à toute la DSI.

Il faut identifier l'ensemble des activités critiques, et oui c'est à réfléchir pour des cas d'évènements majeurs.

La direction a été souple pour les retards et absences, mais les agents n'ont pas eu tous le même niveau d'information.

La direction y veillera si cela devait se reproduire.

Récupération Missions

19,5 jours récupérés pour 18 personnes concernés

Les chiffres du 1^{er} trimestre 2016 disponibles prochainement

Rapport d'activité

Pas de rapport DSI, celui du SG sera disponible courant été

Places de parking inaccessibles

Réponse surprenante : la direction est tenue au secret sur ce dossier.

En cas de parking saturé, il faut se garer sur les places visiteurs.

Organisation webex

NON c'est réservé aux chefs de domaine.

La SPAC-CFDT exprime ses interrogations au directeur qui reste sur ses positions.

DGR signale que le webex coute cher. Est-ce une explication suffisante ??

La SPAC-CFDT refuse la proposition qui a été faite d'utiliser les codes nominatifs des chefs de domaine.

Le DSI précise que réserver des codes webex est un boulot du chef de domaine.

Le webex fait partie d'un marché centralisé à la DSI (d'où les montants probablement ??) qui arrive bientôt à échéance. Le RMA vérifiera que le prochain marché est bien interministériel

WIFI

Le projet n'est plus prioritaire.

Plusieurs bornes sont visibles en interne DSI mais réservées à quelques utilisateurs. La question sera reposée au prochain CT.

AUTOCOM

Le renouvellement des codes a été mis en place suite à des problèmes d'usurpation de messagerie.

ANGELIQUE

La mise à jour du bottin est un sujet du pôle RH et de la MOA SysDis.

En cours

MDM (Gestion des terminaux mobiles)

Le sujet a été abordé à la dernière réunion des AIG provoquant de nombreuses questions. L'application qui permet la gestion de tous les terminaux mobiles sera installée sur toute la flotte mobile de la DGAC. Les agents qui utilisent aujourd'hui leur téléphone personnel pour

Courriel : spac.cfdt @wanadoo.fr



synchroniser leurs messages Amélia ne pourront le faire que s'ils autorisent la DGAC à installer l'application.

Le déploiement va se faire en 2 étapes : d'abord enrôler tous les devices propriétés de la DGAC. Les téléphones non conformes ne seront pas enrôlés (La liste des modèle conforme sera disponible). Ensuite les téléphones privés pourront être enrôlés si les propriétaires l'autorisent. Sinon plus de synchronisation messagerie possible.

Règles d'attribution d'un téléphone : 1 iPhone est attribué au chef de domaine et de pôle et pour l'activité support Farman, et la mib.

Pour les autres téléphones standards (Appels seulement. Pas de synchronisation message ou agenda).

Pour les autres qui n'ont pas le bon « pédigrée », c'est fonction de l'activité professionnelle à la discrétion de DGR.

Va être inclus dans la procédure arrivée/départ, pour la restitution du matériel. Concerne aussi les changements de poste en interne. « Encore un petit message ;-) ... »

Et pour les renouvellements ? les devices obsolètes vont être changés. Pas de calendrier annoncé.

RIE

La liste des fonctions conservées par les administrateurs Internat est énumérée : Liste blanche, noire, le flux, protection, gestion des profils...

Le directeur se veut rassurant, pas d'inquiétude à avoir pour les agents dont l'activité tourne autour du réseau avec l'arrivée de RIE

Fin de l'ordre du jour à 12h15

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Le comité technique est une *instance de concertation* chargée d'examiner les questions relatives à l'organisation et au fonctionnement des services.

Sur ces questions, le SPAC-CFDT n'est pas satisfait des réponses obtenues ; beaucoup de choix sont faits unilatéralement par la direction sans concertation avec les OS.

Le SPAC-CFDT demandera à être associés et à revoir toutes les décisions prises s'il pense que cela peut apporter de l'efficacité aux agents et faciliter leur activité.

Cette démarche dans le but d'améliorer l'attractivité du service.

Vos représentants SPAC-CFDT en Comité Technique sont à votre disposition pour tout complément d'information.

Isabelle Perrin et Bruno Merten

Courriel : spac.cfdt@wanadoo.fr